

ORNANS

Une « Voie Granvelle » à Ornans



La nouvelle voie Granvelle passe à la Garenne, sous le promontoire (à droite sur la photo) où était érigée la maison du cardinal et dont il ne reste que quelques fondations.

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a pris la décision de donner le nom de « Voie Granvelle » à la nouvelle voie de contournement reliant la rue de la Garenne. Cette dénomination est liée à l'intérêt historique que présente cette voie, qui longe précisément l'espace où fut construite à partir de 1565 une maison noble du Cardinal Granvelle, dite « La Fontaine » et aujourd'hui disparue. Il est à noter l'intérêt culturel que présente, en l'absence actuelle de tout lieu dédié à la mémoire des Granvelle, cette dénomination, alors qu'a été célébré en 2017 le 500e anniversaire de la naissance à Besançon d'Antoine Perrenot, Cardinal Granvelle.

Pour l'opposition, Mme Groleau a regretté que les rues d'Ornans ne

portent pas de noms féminins, mis à part la ruelle Sainte-Marie et la rue Pierre-et-Marie-Curie. Elle aurait souhaité que les Ornanais soient intéressés à ce choix et que l'on donne un nom plus contemporain, alors que M. Mamet constatait pour sa part que l'on privilégiait souvent les grands hommes plutôt que le peuple. En conséquence, ils se sont abstenus.

Le conseil a ensuite accepté la convention proposée avec le Département du Doubs pour les opérations de viabilité hivernale sur la nouvelle voie de contournement du centre-ville, et sur la voie communale de déviation constituée des rues de Verdun et des Contrevaux. La commune assurera le déneigement de la voie passant au centre-ville.

AMANCEY

Un nouveau magasin au village



Aromacomtois, un nouveau magasin aux senteurs de sapin.

Un nouveau magasin vient s'ouvrir à Amancey dans les anciens locaux de la Poste, celui de Grégory Haye, Aromacomtois.

Depuis la création de son entreprise de fabrication d'huiles essentielles et produits à base de sapin, l'objectif de Grégory était d'ouvrir son magasin de produits aromacomtois.

Aujourd'hui c'est chose faite, le mardi, jeudi et vendredi, de 14 h à 19 h, Grégory sera à la disposition de sa clientèle pour leur proposer huiles essentielles de sapin, savons (liquide et solide), bonbons, gomme des montagnes du Jura, parfums d'ambiance, huiles de massage.

> Contact : tél. 09 62 55 59 25

VILLERS-SOUS-MONTROND

Les élus disent « stop au projet d'éoliennes »



Photo synthèse des éoliennes, une vue depuis Villers.

Récemment, les conseils municipaux de Malbrans, Tarcenay, Mérey et Villers-sous-Montrond ont délibéré pour accepter ou refuser une étude de faisabilité d'implantation d'éoliennes sur la ligne de crête reliant ces quatre collectivités. Contrairement à ses voisines, les élus de Villers s'opposent à ce projet par 6 voix contre 3 (1 abstention).

Remontés contre ce projet, une vingtaine d'habitants du village se sont réunis pour organiser la lutte contre cette implantation de cinq ou six éoliennes de 190 à 200 mètres qui nuirait irrémédiablement à la qualité de leur environnement. « On est sur un sol karstique qui peut réserver bien des mauvaises surprises. Avec la carrière Bonnefoy si proche du village, on est déjà saturé. La population de ce secteur n'est pas informée pour ne pas dire désinformée. »

Ce sont les propos de certains approuvés par l'assistance unanime qui pense que les élus des communes voisines, favorables au projet, n'ont pas mesuré le

poids de leur décision.

Invités à animer cette rencontre, Marie-Christine Chanez et Daniel Minary, de Vieilley, ont présenté les initiatives qu'ils ont prises pour combattre et mettre en échec un projet similaire sur un territoire regroupant six communes autour de Marchaux. En créant l'association « Les Amis de la Dame Blanche », ils ont mis en place une structure qualifiée pour expliquer et convaincre la population concernée.

« Ces éoliennes ne changeront rien au réchauffement climatique. Le bruit et les autres nuisances telles que l'impact sur la faune et la santé des habitants doivent vous motiver dans votre

combat pour la protection de l'environnement. On vous fait miroiter la carotte financière, mais ça ne compensera jamais la perte de valeur du patrimoine immobilier, les conséquences néfastes de la déforestation et la dégradation du paysage », ont affirmé les deux invités.

Le projet abandonné si...

Représentant le groupe Bonnefoy qui envisage la création d'un parc éolien de 4 à 6 unités, Jean-Claude Bonnefoy avait présenté le projet au conseil municipal le 25 septembre dernier. Accompagné d'un responsable du bureau d'études bisontin « Sciences environnement », il a annoncé que serait lancée une étude de faisabilité avec l'accord des conseils municipaux afin de mesurer toutes les conséquences sur l'environnement (nuisances sonores, impact sur le paysage, sur la faune...).

Apprenant le résultat négatif du vote émis par le conseil de Villers, il a répondu : « J'attends confirmation, mais si une commune refuse, je laisse tomber le projet car je ne veux pas engager une dépense pour rien ».

Le point de vue du maire de Mérey

Soumis à l'approbation des conseils des quatre communes, le projet d'étude de faisabilité a été accepté par le conseil de Mérey par 7 voix contre 3. Sollicité par nos soins, le maire, Didier Laithier, insiste : « Si les mots ont un sens, l'étude de faisabilité n'est qu'une première étape qui ne signifie pas approbation du projet, d'autant plus qu'il concerne en premier lieu la commune de Villers qui le refuse ».

EN BREF

ORNANS : circulation interdite rue de Verdun

La circulation des véhicules sera interdite rue de Verdun, au niveau du carrefour avec la rue Volta du 22 au 29 novembre. La signalisation sera mise en place pour la déviation qui passera par les rues Saint-Laurent, Pierre-Vernier et l'avenue Wilson, et inversement. Des panneaux route barrée aux plus de 3,5 t seront mis en place au carrefour de l'avenue et à la fontaine du Seult pour dévier les poids lourds par le centre-ville.

